AFFAIRES SOCIALES

ANNICK BILLON, JEAN-FRANÇOIS LONGEOT

«Annick Billon, Sénatrice de Vendée, et Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs : Vers le déclin de l’industrie ferroviaire en France et la mort programmée des lignes inter-cités ?»

10/06/2015

Annick Billon, Sénatrice de Vendée, et Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs : Vers le déclin de l'industrie ferroviaire en France et la mort programmée des lignes inter-cités ?

Annick Billon, Sénatrice de Vendée, et Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs, ont au nom du groupe UDI-UC interpellé hier le gouvernement concernant l'avenir de l'industrie ferroviaire en France et notamment celui des trains inter-cités, suite aux conclusions de la Commission « Avenir des Trains d'équilibre des Territoires » présidée par Philippe Duron.

Les conclusions de ce rapport remette profondément en cause le rôle du ferroviaire dans notre pays, et pour Jean-François Longeot, **ce sont « *encore une fois les territoires les plus ruraux qui vont être les plus touchés, les plus abandonnés* ».**

Ce rapport préconise en effet l'abandon par l'Etat de nombreuses lignes nationales, mettant en avant une « alternative routière », qui « n'est pas la réponse aux besoins » pour Annick Billon.

L'assouplissement de la législation du transport par autocar, tel que prévu par le PJL Macron, ne doit pas, selon la sénatrice, « *être une réponse de substitution au ferroviaire,* ***mais l'opportunité de mettre en place une concurrence encadrée pour un meilleur service*** **».** Les voyageurs sont en effet unanimes : **« *l'offre s'est dégradée, que ce soit la fréquence, les temps de parcours, la régularité et les correspondances* »**. Les besoins en termes de mobilité de nos territoires régionaux est un axe qui ne doit pas être négligé.

C'est pourquoi il est urgent pour Jean-François Longeot de se pencher sur « *le financement du rail alors que l'Etat français n'y participe qu'à hauteur de 32% contre 90% en Suède et 50% en Allemagne* ». Il est pour lui grand temps de **« *réfléchir à l'éventualité que l'Etat reprenne à son compte les 36,78 milliards d'euros de la dette de la SNCF* ».**

Avec ce rapport, **c'est une « désertification du territoire » qui se prépare** ayant de graves conséquences sur l'emploi. Ainsi, **10 à 15 000 emplois directs et indirects seraient menacés** sur les 21 000 emplois de la filière. « *C'est toute l'industrialisation ferroviaire française qui en subirait les conséquences : La Rochelle pour le TGV et le tramway, Reichsoffen pour le train régional et inter-cités, Valenciennes pour le métro, le RER et les Tram-trains, Belfort pour les locomotives* ».

Annick Billon, Sénatrice de Vendée, et Jean-François-Longeot, Sénateur du Doubs, appellent donc le gouvernement à « *mener une politique active de soutien à l'industrie ferroviaire* », et à ce que le Sénat « *tire les conclusions de ce rapport pour prolonger le débat* » sur l'avenir des trains d'équilibre des territoires.

Faute de quoi, c'est « *tout un pan de notre fleuron industriel qui risque de s'écrouler*. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC